

Langage et culture : les champs d'application du mot «*crédit*» dans la société occidentale

Toutes les religions ont donné une importance démesurée à l'homme : c'est pourquoi elles ont joui d'un si grand crédit.

Cioran

Introduction

En étudiant le mot « crédit », nous observons, tout d'abord, que l'extension d'emploi de ce terme procure inévitablement une difficulté à saisir son sens précis. Son usage ne se limite pas au domaine économique, mais acquiert continuellement des acceptions nouvelles. Nous pouvons donc nous demander en quoi consiste la « popularisation » de ce terme et pourquoi il glisse sans cesse dans différents domaines. C'est-à-dire, on peut s'interroger plus profondément sur la nature de sa « popularité ». En effet, cette dernière peut être traduite par son caractère **transversal**. C'est ainsi que le mot, crédit, est susceptible d'apparaître dans les domaines très divers, par exemple, la politique, la religion, la morale, etc. Toutefois, il faut souligner que, malgré l'hétérogénéité des champs d'application, il existe un dénominateur commun entre les occurrences respectives. Afin de mieux comprendre la nature et l'évolution du terme « crédit », nous allons partir du domaine économique. Il est nécessaire de s'interroger, d'abord, sur l'introduction de ce nouveau système monétaire désigné par le nom de crédit ainsi que sur les particularités de son fonctionnement. Trois facteurs sont à considérer : la confiance, le temps (de circulation), et le papier-monnaie.

1. Trois constituants principaux du crédit

1.1 la confiance

Le mot crédit désigne, par définition, « la confiance qu'inspire quelqu'un ou quelque chose ». Mais, à l'origine, il s'agissait d'une pure confiance, inconditionnelle. Au fond, le crédit est lié à un sentiment religieux, étant donné que « accorder crédit à quelqu'un » consiste à croire en lui. Le crédit est en ce sens une activité dépendant d'une sorte de croyance. La notion de crédit implique au fond une relation psychologique. Toutefois, l'introduction du billet de banque par John Law (1671-1729) est un événement historique et symbolique au sens économique-politique. En effet, John Law ne distingue pas le crédit et le papier-monnaie.¹ Et c'est à partir de l'emploi

¹ « Le *Crédit* est le synonyme de *l'argent*, et qui se présente partout où l'argent manque, et où il ne peut pas arriver assez tôt. Il est le gage et la caution que l'argent viendra prendre sa place ; il le remplit réellement et sa seule promesse produit dans toutes les mains où il passe, le même effet que l'argent, quoique l'argent ne se livre que dans une seule des mains où le crédit aura passé. Il attire l'argent après

du terme « crédit » dans le domaine économique, que son sens se modifie et que des glissements sémantiques s'effectuent. Les opérations économiques provoquent la transformation des mentalités sur le plan de l'économie politique, et entraînent des réflexions multidisciplinaires sur la notion de crédit.

D'abord, c'est la notion de confiance sur laquelle il faut s'interroger. La confiance connotée par le crédit, au sens économique, a une nature différente. Mais, inversement, c'est la nature de crédit qui est ainsi modifiée, voire dénaturée. En effet, cette confiance ne représente qu'un certain type de confiance, car sa qualité est conditionnée par la garantie déposée, c'est-à-dire, par la solvabilité d'autrui. Le besoin de la garantie entraîne des conséquences considérables. D'abord, nous constatons que la confiance dans le crédit devient quelque chose de très maniable dans cette opération financière et aussi artificielle.

Une autre modification, c'est que la confiance dans le crédit devient une sorte d'obligation. Et la question de la garantie devient aiguë, lorsque le crédit ne peut pas créditer lui-même, et lorsque personne ne peut gager cette garantie. Cela introduit le renversement de situation : la dépendance du créancier de son débiteur. La qualité de la confiance est diminuée, et elle peut être réduite jusqu'à l'apparence. Au fond, le crédit dévient un rapport de défiance à cause de la circulation de l'argent démesurée. C'est ainsi que Karl Marx remarque que, sous l'apparence de la confiance, c'est l'aliénation totale entre les hommes qui règne. Le crédit est devenu un objet aliénant². La question de la confiance introduit en même temps la question du jugement. Un déplacement de sens du mot "crédit" se réalise lorsque ce jugement devient de plus en plus moral. Le crédit concerne ainsi l'existence morale de l'homme. Le sens du mot peut donc s'étendre dorénavant au domaine moral. (Nous reviendrons sur ce sujet.)

Pourtant, d'un autre point de vue, nous observons que le processus de confiance dans le crédit introduit ou établit une relation spécifique entre le créancier et le débiteur. En effet, celui qui accorde le crédit, la confiance, en même temps, retire cette confiance, par crainte de l'insolvabilité d'autrui. C'est-à-dire, l'on ne donne jamais gratuitement la confiance à quelqu'un. On veut toujours en retirer un bénéfice.

De l'autre côté, celui qui donne le crédit montre une sorte de pouvoir sur autrui. Il existe une inégalité entre celui qui donne la confiance et celui qui la reçoit. Cette relation d'apparence économique dissimule un échange de tout autre nature. Cet échange peut se traduire par le rapport « protecteur – soumis ». Cela explique aussi pourquoi le *crédit public* jouit d'une confiance extrême ; une sorte d'autorité s'y

lui qui ne peut l'atteindre ; car il suffit qu'il le joigne quelquefois, et qu'on soit persuadé qu'il le joindra toujours. », John Law, *Oeuvres complètes, III*, Sirey ; 1934 ; p.298-299, cité (en ancien français) par Jean-Michel Rey dans *Le temps du crédit*, Desclée de Brouwer, 2002, p.151.

² Jean-Michel Rey commente ainsi : « L'homme n'est plus lui-même, il est hors de soi, il est assimilé à une forme matérielle. Aliénation la plus extrême. Ce qui se présente comme un progrès est en fait le comble de l'abjection et de la régression. L'argent est devenu abstrait. », in *Le temps du crédit, op. cit.*, p.362.

glisse en effet. Le crédit n'égale pas l'autorité, mais il lui est supérieur³.

Une autre caractéristique de la confiance dans le crédit est le fait qu'elle a besoin de se renouveler continuellement pour assurer le bon fonctionnement de ses opérations de paiement. C'est le mécanisme de confiance qui maintient l'opération. Mais, ce mécanisme a un tout autre contenu. Précisément, il s'agit d'une confiance aveugle. Lorsque l'échange de crédit consiste en un bénéfice de créancier plus grand que l'argent prêté, au fond, c'est la raison pour laquelle la confiance du créancier devient aveugle. En effet, cet aveuglement provient aussi d'une sorte d'illusion. C'est une conscience artificielle qui permet la marche de cette illusion. La confiance se construit à travers l'illusion introduite par le crédit. Elle est associée à une croyance moderne qui espère que ce que l'on recevra en retour sera toujours plus grand (l'intérêt majoré). On peut même parler d'« amnésie financière » ou d'« euphorie financière ». Pourtant, le fait est que le crédit s'épuise. Par conséquent, il montre de quoi il est construit, ce qui fait le système et sa fragilité, surtout après la banqueroute.⁴ La surcroyance dans le crédit conduit à la défaillance de la croyance. Le discrédit de la confiance dévoile son aspect factice, artificiel, une sorte d'imaginaire dans le crédit. Toutefois, ce n'est qu'un processus de la civilisation. Jean-Michel Rey voit le crédit « comme symptôme d'un état de civilisation, d'un malaise fondamental présenté d'ordinaire sous les aspects les meilleurs » (Rey 210). Si le crédit nous aveugle, c'est un aveuglement nécessaire, car il permet la continuation de la civilisation. Le crédit est au fond un travail de l'esprit. Il s'agit d'un déploiement imaginaire et d'une production mentale simultanément⁵. On peut le comparer à la « magie » ou à l'« alchimie ».

Nous pouvons constater aussi que le crédit se construit en fonction d'expériences empiriques. Elles le mettent en parallèle avec la croyance. Le crédit public est une forme moderne de croyance qui ressemble à la croyance religieuse, mais elle a une

³ « Par le crédit, en France, on entend un crédit autorisé par le Roy qui se rend garant du papier, engage tout son Etat, tant biens meubles qu'immeubles, pour répondre à la valeur de ce papier. Le crédit de la nation françoise concentré dans la personne de son Roy est infiniment supérieur à celui de tous les autres Etats plus foibles et gouvernez par la multitude. Quand il n'y a qu'un seul intérêt, un seul crédit, une seule puissance dans un Royaume étendu, fécond, bien situé et bien peuplé, tout marche par le mesme ressort; l'interest commun devient l'interest de chacun en particulier; l'interest du chef est inséparable de celui du membre et l'un ne peut subsister sans l'autre. », John Law, *Oeuvres complètes, III*, 79-80, cité (en ancien français) par Jean-Michel Rey dans *Le temps du crédit, op.cit.*, p.156.

⁴ On peut se référer ici au roman, *Le Comte de Monte-Cristo* d'Alexandre Dumas, à l'histoire de la banqueroute de Danglars. C'est un banquier qui « reste totalement aveugle à ses opérations les plus rudimentaires, qui est comme voué à une forme d'« amnésie financière », qui est animé par un optimisme sans faille, qui se laisse facilement prendre par « autosuggestion et l'illusion collective », chez qui « la spéculation achète l'intelligence », Jean-Michel Rey, *Le temps du crédit, op.cit.*, p.215.

⁵ Sur l'aspect imaginaire de crédit, A. A. Cournot remarque : « Il ne faut pas confondre le concret et le réel, l'abstraction et la fiction, quoiqu'il soit trop facile, en fait de valeurs sur lesquelles la spéculation s'exerce, de passer de l'idée ou de l'abstraction à la pure fiction et à la chimère.(...) Cependant, après avoir vu dans le système de Law un si frappant exemple des abus de la mobilisation, de l'abstraction et de la fiction en fait de valeurs, il était naturel qu'on en revînt à ce qu'il y a de plus concret; à la terre... », in *Considérations sur la marche des idées et des événements dans les temps modernes*, Vrin, 1973, p.329.

nature toute différente de celle-ci. Cela veut dire que la confiance dans le crédit est conditionnée non seulement par l'expérience mais aussi par le préjugé⁶. Nous pouvons remarquer encore que la particularité de la confiance dans le crédit consiste dans le fait qu'elle représente en elle-même une autre forme de richesse par rapport à la richesse matérielle⁷. Cette richesse virtuelle ou trompeuse est liée au déplacement de la confiance dans le langage. Nous pouvons constater ainsi que la confiance du crédit se forme à l'aide de divers facteurs. Parmi eux, l'institution, la loi et la technique de l'opération sont des facteurs formels. Il existe encore beaucoup d'autres facteurs importants. Par exemple, la notion de temps joue un rôle crucial.

1.2 le temps

Le temps est un des éléments constitutifs du crédit. Nous pouvons même dire que le crédit est une pensée du temps. Parce que le temps est le point d'appui principal dans l'opération du crédit. Le temps de crédit est un temps à venir, un temps d'espoir⁸. Ce temps n'est pas neutre, vide. Il est orienté vers le futur. Il s'agit également de la question de durée, vu que l'un des buts de crédit consiste à maintenir la richesse, et la prospérité. Le temps du crédit est en mouvement constant, étant donné que l'opération du crédit est une circulation de l'argent⁹. De plus, cette circulation du temps se caractérise encore par une certaine vitesse : la rapidité de la circulation. Le temps de crédit peut créer aussi une distance et éviter provisoirement la tension financière.

Le temps de crédit présente également une sorte de création qui est liée à la question du « retard ». Le crédit, un système du paiement retardé, crée un temps supplémentaire et permet le « rattrapage » continu du temps retardé. Cela peut produire une sorte d'optimisme sur l'avenir¹⁰. Ce temps est aussi une sorte d'attente calculable. Nous pouvons dire qu'il s'agit, dans un certain sens, de la matérialisation

⁶ Le jugement sur le crédit est permanent. Jean-Michel Rey souligne : « Le crédit, quelle qu'en soit la forme, sollicite continuellement le jugement. », in *Le temps du crédit, op.cit.*, p.174.

⁷ Du Tot appelle la forme spéciale de richesse de crédit « richesses représentatives ». Il explique : « Parmi les hommes il n'y a que deux sortes de richesses, les réelles, et celle de confiance ou d'opinion. Les réelles sont les denrées ou les marchandises, ou les fonds, et il n'y a de commerce réel entre-eux, que l'échange de ces fonds. Celles de confiance ou d'opinions ne sont que représentatives, comme l'or, l'argent, le cuivre, les billets, les coquilles dont on se sert à évaluer ou à mesurer ces richesses réelles, ces richesses représentatives forme le crédit. », in *Histoire de John Law (1716-1720)*, INED, 2000, p.18.

⁸ « (...) il faut dire avec confiance qu'on est forcément déjà dans l'attente du retour de cette confiance ; (...) », Jean-Michel Rey, *Le temps du crédit, op.cit.*, p.150.

⁹ L'opération du crédit est souvent comparée à la circulation du sang, au XVIIIe siècle. Car elle est susceptible de susciter l'image d'une régénération. Le crédit a besoin de versement continu mais il peut se perdre aussi à tout jamais et à tout moment. Jean-Michel Rey remarque ainsi : « Confiance qui est destinée avant tout à permettre et à garantir continuellement une bonne circulation de la monnaie-du « sang », *Ibid*, p. 226.

¹⁰ L'analyse du nouveau système de paiement par Marc Bloch peut nous éclairer sur ce point : « Retarder les paiements ou les remboursements et faire perpétuellement chevaucher les retards les uns sur les autres- tel fut en somme le grand secret de ce régime capitaliste moderne dont la définition la plus exacte serait peut-être : "un régime qui mourrait d'un apurement simultané de tous les comptes". Il nourrit un optimisme qui, sans trêve, escompte les profits de l'avenir, son éternel porte-à-faux ; quelque lointaines qu'en aient été les prémices, il ne s'est épanoui qu'au XIIIe siècle. », in *Esquisse d'une histoire monétaire de l'Europe*, Armand Colin, 1954, p.77.

du temps.

Le caractère libéral du crédit donne la possibilité d'un temps infini, étant donné qu'une continuation de l'opération est toujours possible. Cela est lié à une sorte d'antériorité du temps. Dans le crédit, le temps est toujours anticipé. Mais la question essentielle, en ce qui concerne le temps du crédit, est le rapport entre le présent et le futur. Le fait est que, dans le crédit, nous pouvons constater qu'une sorte de pessimisme accable le présent et, que, par contre, la confiance se tourne vers le futur.

Dans le crédit, il y a un compte à rebours continu, et une incapacité de se maintenir au présent. Le fait est que l'appel incessant du futur fait que ce dernier devient une sorte de présent. En d'autres termes, c'est le futur qui en vient à organiser le présent. Le crédit bascule ainsi entre le présent et le futur. Mais il y a une inégalité entre ces deux temps. Il existe un *misérabilisme* du présent et la prospérité du futur dans le crédit. Le rapport inégal entre le présent et le futur peut être considéré comme un mouvement généalogique. Comme si c'était le père (présent) qui faisait appel au fils (futur). Le fait est que la misère du présent face au jugement du futur est misérable. C'est le malheur du présent jugé par le malheur du futur.

L'aveuglement de l'opération de crédit selon le point de vue temporel consiste ainsi dans un dédoublement imaginaire. Précisément, le crédit fantasme sur le futur. Dans cette opération, la confiance est mise en repos et la naïveté est mise en oeuvre, et il y a une espérance continuelle. Le crédit concerne un temps limité et veut créer une éternité. Le crédit fait appel sans cesse à la postérité. Mais cet aveuglement à l'opération temporaire du crédit se réalise encore par une sorte d'anesthésie de la mémoire. C'est-à-dire, le crédit fait effacer la capacité de remémorer. Et c'est ainsi qu'il confère au futur ce qui n'est pas encore là. Mais, souvent, ce futur est immaîtrisable. Le crédit devient l'instance de jugement par excellence.

1.3 le papier-monnaie : support matériel

Le papier-monnaie introduit par John Law est un support ayant une fonction égale au crédit. Ainsi nous sommes invités à réfléchir sur ce matériau qui procure un grand changement de la mentalité concernant la définition de la valeur. Du point de vue matériel, ce papier ne vaut rien. Mais l'inutilité de ce papier est supposée précieuse. C'est une sorte de rien qui se construit. Nous pouvons dire que l'apparition du papier-monnaie est une fiction, étant donné que la valeur fictive du papier est convertie en une valeur réelle. La conséquence est que ce papier devient un lieu de toute sorte d'imagination.

C'est encore un mécanisme de confiance qui permet sa circulation dans le temps. Du reste, l'introduction de ce papier montre l'instabilité du monde, car le renversement de la valeur est possible. La question de valorisation et de dévalorisation devient problématique. Bien que les matériaux soient par eux-mêmes inutiles, ce qui importe, c'est la valeur symbolique qui leur est attribuée. Mais cela est

lié avec l'autorité qui confère ce signe. Le papier-monnaie comme crédit public a ainsi un caractère autoritaire.

L'extension de la valeur de ce papier est grande. Car la garantie de ce papier peut être tout à fait hors proportion par rapport à sa valeur. Le papier-monnaie devient de l'argent disproportionné, dénaturé. Cette caractéristique du papier-monnaie permet ainsi la folie totale en matière de crédit. Il devient aussi un lieu d'engagement, et soulève la question de la foi publique.

En effet, l'invention de la valeur symbolique de la monnaie est en faveur du gouvernement, car ce dernier peut la changer à son gré. Selon la constatation de Destutt de Tracy, cette invention, au fond, est un vol ou une ruse de gouvernement. Elle ne consiste qu'à donner le nom, le bon nom à cette opération. Destutt de Tracy réclame ainsi la nécessité de refuser le crédit et de dénoncer cette forme de monnaie qui n'est qu'un signe. Il dit ceci : « Chaque fois qu'un gouvernement emprunte, il fait un pas vers sa ruine. [...] ce qu'il emprunte il le mange, c'est autant de perdu à jamais, et il reste grevé d'une dette qui est autant de retranché sur ses moyens à venir »¹¹. Pourtant le papier prédomine toutes les discussions sur ce sujet. Le crédit et le papier-monnaie sont des créations artificielles. C'est un échafaudage de système toujours en faveur de l'autorité. En effet, la question de crédit évoque sans cesse toute autre problématique. D'abord, elle est étroitement liée avec la question politique.

2. L'extension de l'application du terme "crédit"

2.1. la politique

Le rapport entre le crédit et la politique est marqué dès le début de l'introduction du papier-monnaie et du crédit public, car une de ses fonctions principales consiste à rendre la dette de guerre. La création de ce système est liée à l'autorité gouvernementale qui se présente sous une autre forme. Avec l'autorité, la confiance du crédit devient obligée. Nous pouvons dire que le crédit est une sorte d'autorité reconnue. Et la relation entre le créancier et le débiteur devient de l'ordre de la domination –soumission.

Le sens politique du crédit public consiste aussi dans la collectivité de son opération. Le crédit concerne le sujet collectif. Il est la légitimisation de la foi publique. Il évoque également la théorie politique parce qu'il touche la question de la durée, et de la qualité de la garantie du crédit d'Etat, qui n'argumentent pas et qui ne s'exposent pas.

Par la création de la foi publique, le crédit peut ainsi former une communauté et contribuer au renouveau politique. En effet, l'invention du crédit ne reste jamais simplement une question économique. Le crédit est une sorte de fusion. Il rassemble le public et il est aussi susceptible de faire une sorte de fusion entre le commerce, la

¹¹ Cités par Jean-Michel Rey, in *Le temps du crédit*, op.cit.,p.291.

religion et la politique. L'idée directrice du crédit véhicule un contenu républicain, et crée des liens politiques. Le détournement de sens économique du crédit vers le sens politique se manifeste ainsi par la création de ce genre de rapport nouveau et inédit. Il fait naître ainsi la confiance sans l'imposer. Mais il nous conduit dans une espèce de conviction nouvelle, qui consiste à croire que toutes les valeurs peuvent se transformer.

Du reste, l'introduction du crédit public peut être considérée comme une sorte de préparation à la tyrannie, car la garantie de cette promesse s'appuie sur l'autorité politique. Il s'agit de l'emprunt fait par le gouvernement au public. Pourtant si le crédit crée ainsi une communauté nouvelle, c'est la génération à venir qui est engagée. Il suscite une autre question qui est la suivante : avons-nous le droit de décider au nom d'une communauté qui n'existe pas encore ? Le pouvoir législatif présent peut-il gêner le pouvoir législatif du futur ?

Une autre conséquence symbolique au sens politique du crédit se produit. C'est que le crédit, mesure d'urgence pour l'intérêt de l'Etat pendant la guerre, devient un usage quotidien. En d'autres termes, cette mesure de la mutation économique, considérée comme l'état exceptionnel, devient un état normal. Le crédit représente ainsi une forme de gouvernement rationnel pour mieux digérer le problème financier de l'Etat. De même que chaque époque possède sa propre forme de prospérité, le crédit d'Etat symbolise une sorte de sagesse collective ancienne. Le crédit créé par le gouvernement devient un substitut de guerre possédant une sorte de légitimité. La mise en place du crédit d'Etat est au fond une installation éternelle de la tyrannie. Car l'Etat est un débiteur qu'aucun homme ne peut contraindre à payer la dette. Toutefois, le système de crédit se fait piège et l'homme est fasciné continuellement par ce piège. Cette fascination accroît parallèlement l'espérance. C'est l'imagination qui fait le piège. Mais c'est un piège de société.

Un autre événement historique démontrant le sens politique du crédit est la Banqueroute de 1720 en France¹². Ses conséquences sont considérables. Elle fait réfléchir sur la dangerosité, la criminalité et la cruauté du crédit. La banqueroute suggère la possibilité de la défaillance du système (la garantie même provenant de l'autorité n'est jamais totale). Et elle entraîne une interrogation sur la criminalité de la loi. La banqueroute peut entraîner de graves conséquences, car elle peut atteindre l'ensemble de la communauté. La banqueroute fait réfléchir sur des questions en dehors du processus économique. Mais c'est aussi le processus lui-même qui doit être mis en question, car il est le fondement d'une communauté. La banqueroute est

¹²Jean-Michel Rey analyse la conséquence désastreuse de cet événement : « Nous vivons sans les avoir les contrecoups d'un grand traumatisme : celui de la Banqueroute de 1720, qui vit à la fois l'instauration du crédit public en France et sa destruction, l'invention du papier-monnaie et sa ruine. (...) Cet événement majeur excède donc les cadres de la stricte économie politique. Tout se passe comme si c'était le régime même du sens qui se trouvait là ébranlé, ou plutôt comme si le crédit devenait, à partir de cette crise historique, le moteur paradoxal des sociétés modernes. », in *Le temps du crédit, op.cit.*, p. 366.

significative au sens politique, parce qu'elle peut procurer le renversement du pouvoir. Michelet la compare avec la révolution, parce qu'il s'agit d'une mutation de la propriété. La banqueroute discrédite la garantie. Et cela signifie la perte de confiance dans l'Etat. Au fond, nous pouvons dire que le risque et la destruction du crédit proviennent de son développement irrationnel. Mais ce qui est le plus désastreux dans la banqueroute, c'est qu'elle n'est pas simplement un phénomène économique, mais en même temps financier et moral.

2.2 la morale

Le rapport entre le crédit et la morale est d'abord lié à la question de confiance qui est une des conditions préalables de l'opération de crédit. Le fait est que, pour que le crédit financier ait lieu, comme le remarque Jean-Michel Rey, il faut qu'existe, d'abord, le crédit moral¹³. Mais cela entraîne un renversement de valeurs, car c'est la valeur morale qui est subordonnée à la valeur financière. Néanmoins, le sens moral du crédit est souvent suggéré par les écrivains. Par exemple, Antonin Artaud demande le crédit à ses lecteurs avant la lecture, pour éviter les préjugés sur ses oeuvres. Francis Ponge, quant à lui, déclare que le crédit de ses oeuvres ne peut être obtenu qu'après la lecture. Pour Artaud, il y a une richesse de l'oeuvre à venir, tandis que pour Ponge, une oeuvre qui a du crédit s'alimente par elle-même.

Du reste, nous pouvons constater, chez différents écrivains, les critiques morales du crédit. Par exemple, pour Charles Baudelaire, il y a une fragilité dans le système de crédit à cause de la multiplication de garanties et de promesses. La littérature peut ainsi montrer l'opération de crédit que le crédit lui-même ne peut pas voir. Par exemple, Marivaux, à travers ses oeuvres, montre comment le crédit entre dans les moeurs, mais il en souligne toujours les côtés négatifs. Dans le crédit on peut observer un mélange tout à fait particulier ; il s'agit d'une rencontre de deux éléments hétérogènes : l'un spirituel- la qualité, et l'autre mondain-la quantité. « Le crédit entre l'estime et l'estimation. » (Rey 361) Quand on dit qu'homme est « bon », c'est pour faire entendre « qu'il est solvable. » (William Shakespeare, *Le marchand de Venise* 33)

L'opération de crédit peut modifier la moralité. Car avec l'argent, on peut tout acheter et tout s'approprier : la valeur abstraite ou concrète. Du reste, Friedrich Nietzsche voit, dans le crédit, un aspect cruel et violent¹⁴. Le crédit n'est jamais, selon

¹³ « (...) pour prétendre avoir du crédit - au sens financier du terme - il faut avant tout avoir du crédit - au sens moral (ou politique) du terme. », *Ibid.*, p.346.

¹⁴ Par exemple, Nietzsche décrit le pouvoir du créancier sur le débiteur. « Afin d'instaurer la confiance quand à sa promesse de s'acquitter, afin de garantir le sérieux et le statut sacré de sa promesse, afin d'imprimer de son côté dans sa propre conscience l'acquiescement sous forme de devoir, l'obligation, le débiteur engage par contrat au profit du créancier, pour le cas où il ne paierait pas, quelque autre chose qu'il « possède », qui est encore en son pouvoir, par exemple son corps, ou sa femme, ou sa liberté ou même sa vie (...) » C'est le cas en Egypte, « où le cadavre du débiteur, même au tombeau, ne pouvait pas échapper au créancier pour trouver le repos. (...) le créancier pouvait notamment infliger au corps du débiteur toutes sortes d'outrages et de tortures, par exemple en trancher une quantité qui paraissait

lui, un contrat tranquille. Et l'excès du système de crédit est une menace continuelle et peut désorienter l'homme. Dans le crédit, l'opération monétaire et l'évaluation morale se confondent. Il y a une interférence continuelle entre l'économie et la morale. En effet, dans le crédit, nous constatons un retrait du phénomène monétaire au deuxième degré en faveur des autres aspects problématiques, surtout la morale.

Le rapport entre le crédit et la morale peut être également analysé à travers quelques caractéristiques de son opération. Par exemple, sa brutalité (renversement de valeur) et sa fragilité (la banqueroute). C'est-à-dire, le crédit est susceptible de mettre en question toute la civilisation. Une dette financière est liée à la dette morale. On se demande si l'homme doit payer toujours les dettes de ses prédécesseurs.

Le caractère de distanciation (payer plus tard) du crédit permet à l'homme de vivre dans un système monstrueux et d'y rester insensible. Le crédit devient un acharnement infantile. De plus, il devient un cercle vicieux, car on peut se faire juger par ceux qui ne sont pas là. Au fond, c'est une laïcisation forcée sans précaution. L'excès de crédit entraîne la folie d'argent. Mais derrière le phénomène démesuré du crédit, nous pouvons discerner des facteurs psychologiques, le désir, par exemple. Dans l'opération de crédit, la valeur est saisie à travers un processus de retrait. Le futur calculable, situable dans le crédit, est orienté par les désirs¹⁵.

En effet, le désir est le principal structurant du crédit. Du reste, le crédit est un processus de sacralisation de papier-monnaie. Cela est lié avec l'acte de foi en la nouvelle forme de richesse. Au fond, dans ce processus, il y a une religiosité. Car la défaite du système ou la mutation de la forme sacrée a une valeur religieuse. Le crédit devient en ce sens une religion de papier. Mais on aperçoit que le débordement de la question du crédit sur d'autres domaines est lié au fond encore avec la question du langage.

2.3 le langage et le discours

D'abord, nous pouvons constater que le rapprochement de la notion de crédit se réalise à travers l'effet de vocabulaire. L'exemple du comte de Monte Cristo montre que le langage est l'enjeu essentiel du crédit (« crédit illimité », « je suis une garantie vivante », etc.) L'emploi fréquent du terme "crédit", entraîne aussi une mise en circulation du vocabulaire concernant le crédit. Néanmoins, l'effet de l'imagination provoqué par le langage peut faire perdre la valeur réelle de cette notion. Dans les discours sur le crédit, nous pouvons observer une « mobilité » du langage. Le terme

proportionné au volume de la dette. », Friedrich Wilhelm Nietzsche, *La généalogie de la morale*, Librairie Générale Française, 2000, p.131. *Le marchand de Venise* de Shakespeare peut aussi en témoigner.

¹⁵ Dans un passage du Comte de Monte-Cristo, Alexandre Dumas nous montre le rapport entre le crédit et le désir dans ce dialogue entre Monte-Cristo et le banquier : « Mais, monsieur, si je vous ai demandé un crédit illimité sur vous, c'est parce que je ne sais justement pas de quelles sommes j'avais besoin. » « Oh ! monsieur, ne craignez pas de désirer... », Alexandre Dumas, *Le Comte de Monte-Cristo*, Flammarion, 1999, p.216.

crédit « se promène » entre divers domaines, par exemple, l'économie, la philosophie morale¹⁶, la politique. A travers ce genre de glissement inattentif, inaperçu, les sens du terme crédit dans les différents domaines se croisent et s'élargissent. Mais on peut s'interroger aussi sur le caractère trompeur du langage autour de la notion du crédit, parce que le processus de confiance dépend beaucoup de l'aspect langagier. Destutt de Tracy remarque ainsi que les hommes sont dupes des mots. On se laisse tromper par les mots. Il y a une perversion spécifique dans le crédit concernant le langage. Elle se manifeste par une inadéquation forte entre la manière de dire et l'usage. Avec le crédit, on touche la question d'appellation, de nom et la manière de désigner. Dans une certaine mesure, le langage devient complice du crédit parce qu'il construit un faux alliage.¹⁷

La réflexion sur le langage dans le crédit est également exploitable dans l'exemple de la banqueroute. On s'interroge sur la façon dont la confiance de crédit se déplace dans le langage. Et la perversion du langage consiste à ce qu'il signifie quelque chose qui n'existe pas. Dans le crédit, on rencontre une gravité du signifiant et de la manière de signifier. Les différentes significations de crédit représentent sa capacité de se métamorphoser. L'emploi du terme économique appelle l'imagination. La question du crédit suscite l'interrogation sur la façon de nommer, et de signifier.

Avec le crédit, on entre dans un dérèglement du signe et de la signification. On est amené à souligner une grande disjonction entre eux : ce qui est réputé comme signe pour certains ne l'est pas pour les autres. Le crédit révèle ainsi le jeu entre signe et signifié. Tout le monde n'a pas la même conception du signe. Aussi, invente-t-on la façon de dire, pour que le papier ait une certaine valeur. Le crédit fait surgir une nouvelle interrogation sur le langage : l'homme tombe-t-il dans le piège des mots ? D'autre part, avec la banqueroute, le discours devient nécessairement une rencontre avec l'inquiétude, car la banqueroute devient un risque continu. On peut s'interroger aussi sur la double face du langage relatif au crédit. Le fait de gagner et de se ruiner est présenté par le même discours. En effet, c'est la facilité de ce langage qui le permet. Dans les promesses du crédit, on peut trouver la création et la prolifération (le

¹⁶ Par exemple, le discours de Nietzsche sur la conscience de l'homme, en tant qu'« un animal qui soit en droit de promettre » ou un être « calculable », fait appel à la notion de crédit. « Comme il faut que l'homme, pour disposer ainsi par anticipation de l'avenir, ait commencé à apprendre à séparer l'événement nécessaire du fortuit, à penser de manière causale, à voir le lointain et à anticiper sur lui comme s'il était présent, à fixer avec assurance ce qui est but, ce qui est moyen pour atteindre, de manière générale à calculer, à savoir calculer, -- comme il a fallu pour cela que l'homme lui-même soit d'abord devenu *calculable, régulier, nécessaire*, jusque dans sa propre représentation de lui-même, pour finir de la sorte par pouvoir, comme le fait un être qui promet, se porter garant de lui-même *comme avenir !* », Friedrich Wilhelm Nietzsche, *La généalogie de la morale, op.cit.*, p.121-122.

¹⁷ L'analyse linguistique d'Emile Benveniste peut nous aider à saisir cette complicité langagière. « [...] Pour qui s'est pénétré de ces relations syntaxiques et sémantiques, c'est la locution française "avoir confiance en quelqu'un" qui devient un objet singulier. On dit bien "je *donne* ma foi, j'accorde ma confiance". Quelque chose en moi est en effet donné à quelqu'un qui désormais le possède ("il *possède* ma confiance"). Mais comment expliquer qu'on dise aussi "avoir confiance" en quelqu'un ? Comment peut-on *donner* une chose et l'*avoir* en même temps ? La réponse ne doit pas être cherchée en français même ; l'expression "avoir confiance" n'est compréhensible que comme traduction de l'expression latine *fidem habere*. », in *Vocabulaire des institutions indo-européennes*, Minuit, 1969, t.1, p.117.

crédit est un lieu de richesse), la possibilité de la progression et de la circulation de l'argent. Ces promesses s'orientent vers l'avenir, mais en effet elles procurent un décalage continu, car avec une politique « libérale », le risque de changement est permanent. En ce qui concerne la communauté rassemblée ou créée par le crédit, on doit souligner que le sens collectif du crédit est un « nous » de l'instance linguistique.

Quant aux discours sur le crédit, certains d'entre-eux sont optimistes. Selon ce point de vue, le crédit contient trois qualités : la richesse, l'habileté et la bonne foi. Et l'effet de distanciation de crédit peut éviter la tension de maniement de l'argent. Le crédit est capable de ne pas voir ce qui se passe réellement. Il est un principe de création. Pour certains, le crédit est un geste de civilisateur. Et il est le lieu de rationalisation concernant une capacité du développement et une mission à venir. Il faut le crédit pour maintenir la croyance. Le crédit est une fabrication des qualités de l'homme. Il a une sorte de nécessité, parce qu'il régénère. Il signifie aussi une modernité : un système monétaire rapide et sacré. Il est une constitution cruciale de la communauté et un moyen optimiste pour vivre. La modernité de crédit est liée au fond à la notion de laïcisation.

Passons, à présent, aux opinions pessimistes sur le crédit. L'événement de la banqueroute est sans doute significatif. Elle ne signifie pas seulement la défaillance du système du crédit, mais aussi la dimension cruelle et tragique du crédit. Le crédit entraîne la perte de la réputation et se discrédite lui-même. Dans cette notion, c'est l'imagination qui règne sur la valeur de son opération. Cela peut entraîner une sorte de condamnation ressemblant à la peste. D'autre part, l'influence de crédit sur la religion peut être catastrophique. Car on peut penser même à acheter les péchés à crédit. Le crédit évoque la question de l'intérêt religieux. Pour Nietzsche, il est un faux monnayage de lui-même, le façonnage du sujet, parce qu'on ne crée rien à partir de rien. Et si le pessimisme sur le crédit est surtout montré dans l'exemple de la banqueroute, c'est parce que celle-ci représente une désillusion : c'est comme si c'était Dieu qui retirait son crédit en l'homme. Au fond, c'est aussi une banqueroute de l'humanité. Elle est catastrophique, parce qu'elle peut produire aussi une dissolution du pouvoir.

Le crédit touche la question de la folie et l'illusion populaire¹⁸, enfin. C'est un moment insensé, un affolement généralisé. Toutes les discussions sur ce sujet sont vaines, car le papier prédomine. La promesse de crédit au fond n'a aucun statut. Et le fait de promettre n'a aucun sujet, lorsque la condition de constitution du papier-monnaie est l'autorité.

¹⁸ « Le crédit n'est pas une richesse actuelle et effective, ni même une force productrice, au sens propre du mot. [...] Les charlatans en affaires, qui veulent créer des richesses de toutes pièces pour l'unique vertu du crédit, ressemblent à ces frelateurs qui remédient après coup à l'insuffisance de la récolte, en faisant dans leurs caves du vin avec l'eau. », A. A. Cournot, *Principe de la théorie des richesses*, Vrin, 1981, p.52.

Ces opinions diverses sur le crédit montrent sa double face. Mais on peut dire que l'origine de ces divergences sur le crédit provient de sa notion et de sa pratique problématiques. Et aussi parce qu'il soulève sans cesse les questionnements.

Conclusion : le crédit comme lieu du questionnement à infini

Pourquoi le crédit est une question problématique ? D'abord c'est parce qu'il cause la transformation de la mentalité sur l'économie politique. Il fonctionne comme une révolution d'ébranlement social¹⁹. Le crédit représente une extrême mobilité de déplacement social (il risque de renverser la hiérarchie). C'est également parce que le sens du crédit n'est jamais fixé. Il est discutable et invite par là à une polémique interminable. Et il relance sans cesse les questions. Le crédit pose la question sur la définition de la richesse et sur la forme des valeurs. Et si le déplacement (ou l'instabilité) de la forme de la richesse est toujours possible, comment peut-on maintenir celle-ci ?

Le sens du mot crédit se déplace sans cesse au sein de différents domaines comme nous l'avons montré dans notre analyse. Du point de vue psychologique, on se demande d'où viennent les mécanismes de l'opération du crédit qui sont liés à la notion du temps, de la confiance et du désir. On se demande aussi ce que c'est que la vraie relation entre le créancier et le débiteur ? Quel rôle joue l'autorité ? Le sens politique se glisse dedans. Le crédit devient polémique aussi parce que les deux aspects contradictoires de la notion du crédit se mêlent. Le crédit est un élan à double face. L'optimisme sur l'avenir et la défaillance prévue sont inscrits simultanément dans le système. Le crédit est une notion problématique parce qu'il est devenu un lieu de convergence et de rassemblement de différents événements et aussi parce que son enjeu est lié à la croyance, le préjugé, l'expérience et la théorie en même temps.

Le crédit devient ainsi un lieu de questionnement parce qu'il permet toutes les directions de réflexion. Un dédoublement de fond de cette notion se manifeste. Chacun a le droit de la percevoir à sa manière. Enfin, on peut dire qu'une contribution spécifique du crédit consiste à nous proposer une réflexion analytique sur les questions dans les domaines différents (politique, morale, religion, etc.) Les domaines en question sont incapables de voir par eux-mêmes où sont les problèmes de leur fonctionnement. Par exemple, aucune théorie politique n'arrive à aborder les problèmes de la politique dont parle le crédit.

Mais de l'autre côté, il faut souligner que tous ces discours sur le crédit n'épuisent pas encore la problématique inhérente à cette notion. Il n'y a pas de

¹⁹ Dans *Lettres Persanes*, Montesquieu nous présente, au 18^e siècle, la chute brutale du statut social d'un gentilhomme à cause de papier-monnaie. « Oui, messieurs, dit-il en haussant la voix, je suis ruiné; je n'ai plus de quoi vivre; car j'ai actuellement chez moi deux cent mille livres en billets de banque, et cent mille écus d'argent: je me trouve dans une situation affreuse; je me suis cru riche; et me voilà à l'hôpital: au moins si j'avais seulement une petite terre où je puisse me retirer, je serais sûr d'avoir de quoi vivre; mais je n'ai pas grand comme ce chapeau en fonds de terre. », Montesquieu, *Lettres Persanes*, in *Lettres 132*, Folio, 1973.

manière parfaite pour aborder cette question. Cela révèle le caractère arbitraire de ces discussions . Cela veut dire également que les interrogations et les hypothèses concernant ce concept humain, le crédit, sont toujours des approches approximatives.

Bibliographie

- Artaud, Antonin. *Œuvres*. Paris, Eds, Gallimard, 2004.
- Benveniste, Emile. *Vocabulaire des institutions indo-européennes* t. I. Paris, Eds, Minuit, 1969.
- Bloch, Marc. *Esquisse d'une histoire monétaire de l'Europe*. Paris, Eds, Armand Colin, 1954.
- Cournot, A. A.. *Principes de la théorie des richesses*. Paris, Eds, Vrin, 1981.
- Dumas, Alexandre. *Le Comte de Monte- Cristo*. Paris, Eds, Flammarion, 1999.
- Du Tot. *Histoire du Système de John Law (1716-1720)*. Paris, Eds, INED, 2000.
- Faure, Edgar. *La banqueroute de Law*. Paris, Eds, Gallimard, 1977.
- Galbraith, John Kenneth. *Brève histoire de l'euphorie financière*. Paris, Eds, Seuil, 1992.
- Law, John. *Œuvres complètes*. Paris, Eds, Sirey, 1934.
- Marivaux, de Pierre Carlet de Chamblain. *Journaux et oeuvres diverses*. Paris, Eds, Garniers, 1969.
- Michelet, Jules. *l'Histoire de la Révolution française*. Paris, Eds, Gallimard, 2007.
- Montesquieu. *Lettres persannes*. Paris, Eds, Gallimard, 1973.
- Nietzsche, Friedrich Wilhelm. *La généalogie de la morale*. Paris, Eds, Librairie Générale Française, 2000.
- Ponge, Francis. *Le Savon*. Paris, Eds, Gallimard, 1967.
- Rey, Jean-Michel. *Le temps du crédit*. Paris, Eds, Desclée de Brouwer, 2002.
- Rist, Charles. *Histoire des doctrines relatives au crédit et à la monnaie - depuis John Law jusqu'à nos jours*, Sirey, 1938.
- Shakespeare, William. *Le marchand de Venise*. Paris, Eds, Flammarion, 1964.
- Schumpeter, Joseph A.. *Histoire d'analyse économique*, t.I. Paris, Eds, Gallimard 1983.
- Simmel, Georg. *Philosophie de l'argent*. trad. Cornille et Ivernel, Paris, Eds, PUF, 1987.
- Voltaire. *Précis du siècle de Louis XIV*. Paris, Eds ; Librairie Générale Française, 2005.